



Publié le 1 juillet 2012 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Colloque : Sports & Finances

Le Barreau de Lyon a organisé le 22 juin 2012 un colloque sur le thème “Sports & Finances” à l’occasion duquel ont été abordées les différentes formes de mécénat et de sponsoring et les conséquences de ces nouveaux leviers de financement pour les clubs sportifs.

La synthèse de la journée a été faite par [André Soulier](#), avocat au Barreau de Lyon et Président de la commission juridique du football professionnel.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.